

Les Conditions Générales de Location

1 RESERVATION :

La réservation n'est assurée qu'après réception de l'acompte, soit **25% du montant de la location + 20€ de frais de réservation** et l'établissement du contrat de location garantissant la disponibilité du logement. Alpes Lodges enverra le contrat en double exemplaire par email ou par courrier au locataire qui devra impérativement en retourner un signé.

Le solde de la location est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Si le contrat s'effectue moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix de location sera demandée et encaissée pour l'établissement du contrat.

2 PRIX :

Les prix incluent la location du logement ainsi que les charges d'eau, d'électricité et de chauffage.

Une place de parking pour chacun des locatifs, et six places pour le chalet les Aiguilles. Un supplément de 2.50€/jour et par voiture supplémentaire vous sera obligatoirement facturé.

Les animaux sont acceptés (Chiens & chats) moyennant le paiement d'un supplément de 5€ / jour. Les chiens de catégorie 1 (attaque) et 2 (garde) sont expressément interdits.

Des frais de dossier sont demandés pour la gestion du contrat. Lors de l'arrivée, le locataire s'engage à régler les suppléments éventuels et la caution.

Les prix s'entendent toutes taxes comprises et pourront être revus à la hausse dans le cas d'une augmentation de la TVA.

3 TAXE DE SÉJOUR :

La taxe de séjour, collectée pour le compte des municipalités, n'est pas incluse dans nos tarifs. Son montant est déterminé par personne de plus de 18 ans et par jour.

4 DEPOT DE GARANTIE :

Demandé à votre arrivée: 2 chèques séparés ou empreinte CB

1. Une Caution Dégradation

200€ Tentes Trappeurs, Pionniers, Roulotte et Cheyenne

300€ Chalets Isba, Nature et Douchka

1.000€ Chalet les Aiguilles

Le locataire doit rendre le logement en PARFAIT ETAT.

Dans le cas contraire, la remise en état du logement sera facturée et déduite de la caution des éventuels dégâts, casse, perte, vol, etc...

2. Caution Ménage

25€ Tentes Trappeurs, Pionniers, Roulettes et Cheyenne

50€ Chalet Isba, Nature et Douchka

150€ Chalet les Aiguilles

Le locataire doit rendre son logement PROPRE. Toute intervention de nettoyage entraîne l'encaissement du chèque de dépôt après vérification du logement par notre équipe de contrôle. Elle seule juge de l'état de votre location.

Ces deux chèques seront détruits par nos soins, vous en serez informé par email.

En cas de perte de clefs, le montant de l'échange de la serrure sera déduit de la caution.

3. Option Ménage

Dans le cas où le client aurait choisi de régler les frais de ménage, ceux-ci ne comprennent pas le nettoyage de la vaisselle, des ustensiles de cuisine, et de la cuisine, l'ensemble devra donc être rendu en état normal de propreté. Dans le cas contraire, des frais de remise en état pourraient être retenus, correspondant au montant de la caution ménage.

4 ACCUEIL ET REMISE DES CLES :

Accueil à la réception du camping. L'occupation du logement commence le jour de l'arrivée à 16h et se termine le jour du départ à 10h.

5 ETAT DES LIEUX ET OCCUPATION :

En raison du nombre d'arrivées et de départs en même temps, **il n'est pas possible que nous puissions vérifier les lieux en présence du locataire.** L'état des lieux sera effectué avant et après le départ du locataire. Un inventaire sera remis à chaque locataire à

l'arrivée. Il devra être retourné signé dans les 48h, après l'arrivée accompagnée des éventuelles remarques. A défaut, l'inventaire réputé conforme et le matériel en bon état.

En cas d'interruption ou de non fonctionnement des équipements de la location, le locataire devra nous prévenir. Nous mettrons tout en œuvre pour assurer la réparation ou le remplacement dans les meilleurs délais. **Aucune indemnité ou remboursement ne pourra être exigé.**

Le locataire occupera les lieux personnellement et raisonnablement. Toute sous location est interdite. L'hébergement est occupé du matériel nécessaire à la vie quotidienne en nombre suffisant pour accueillir le maximum de personnes précisé sur le contrat de location. Les locaux ne devront en aucun cas être occupés par un nombre supérieur indiqué au contrat. Le cas échéant L'Alpes Lodges pourra réclamer un supplément de loyer de 10 € par personne et par nuitée ou résilier immédiatement le contrat.

Les clients séjournant à l'Alpes Lodges ont la possibilité d'inviter pour la journée des personnes extérieures au camping. Ces personnes devront signaler leur présence à l'accueil du camping et devront régler la somme de 5€ (par jour / personne).

Il est interdit d'utiliser les lits sans draps. Les linges de lits et de toilette ne sont pas fournis mais peuvent l'être sur demande avec supplément.

Restriction diverse : Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locations.

Assurance responsabilité civile obligatoire : merci de nous préciser le nom de votre compagnie d'assurance, ainsi que le numéro de contrat au moment de la réservation.

6 ANNULATION :

Par le locataire : si le locataire est contraint d'annuler sa location, il doit en aviser Alpes Lodges par lettre recommandée, la date de réception faisant foi. Au cas où le logement puisse être reloué, les sommes versés par le locataire pourront lui être remboursés, déduction faite des frais d'annulation et de dossier. Le cas échéant l'acompte restera conservé par L'Alpes Lodges selon les modalités suivantes.

a) à plus de 30 jours avant la date d'arrivée **25% du montant** de l'acompte sera conservé par Alpes Lodges

b) de 30 à 15 jours avant la date d'arrivée **50%**

c) moins de 15 jours avant la date d'arrivée **la totalité** du montant du séjour sera retenu.

Au cas où, par la suite de circonstances indépendantes de la volonté de Alpes Lodges, ce dernier ne puisse pas mettre à la disposition du locataire le logement loué, il s'engage à faire son possible pour procurer au locataire un logement de confort et de capacité équivalents. En cas d'impossibilité, Le Parc Isertan, remboursera le montant du loyer au locataire.

7 PLAN PREVENTION DES RISQUES NATURELS

PREVISIBLES (PPRNP) :

La commune de Pralognan fait l'objet d'un PPRNP. Pour plus d'information, renseignez-vous à la Mairie de Pralognan la Vanoise : +33(0)4 79 08 71 23

8 LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la mise en œuvre du présent contrat. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des présentes données qui vous concernent. Pour exercer de droit il vous suffit de nous en faire la demande par courrier : Alpes Lodges 194 Route du Rocher Blanc 73710 Pralognan la Vanoise ; ou par email : Camping@Alpes-lodges.com.

Signature du Client

Fait à Pralognan La Vanoise

Alpes Lodges. Régis FAVRE